



Ecole Elémentaire
Rue de l'Aire
83580 GASSIN
tél : 04 94 56 10 61
fax : 04 94 56 61 19

Procès verbal du Conseil d'école du 30 juin 2020

Durée : La séance débute à 17 h 15

Présents :

Représentante de la Commune :
Madame VARINOT Adjointe chargée des affaires scolaires

Délégué Départemental de l'Education Nationale :
Monsieur SCHWARTZ DDEN

Représentant(e)s des parents d'élèves :
Mesdames : JUDALET, SERIEYE, LARIBI
Messieurs: TARDA

Enseignants :
Mesdames LAMBERTS, BORDET, DELANDE, PERTUISOT, KIEFFER
Messieurs PATEJ, BASTIE

Absents excusés:
Monsieur l'Inspecteur de l'Education Nationale.
Madame le Maire
Madame JOUVENT et Monsieur BORDET

ORDRE DU JOUR :

1. Bilan de l'année scolaire 2019-2020
2. Bilan de la classe à la maison et post réouverture
3. Prévisions de l'organisation pédagogique 2020-2021.
4. Projets 2020-2021
5. Sécurité, Locaux, environnement scolaire
6. Travaux
7. Questions des parents transmises au directeur avant le vendredi 26 juin 2020

Préambule : L'ensemble des enseignants se joignent à moi pour remercier Mme Villette pour le travail effectué à nos côtés durant toutes les années passées au poste d'Adjointe chargée des affaires scolaires.

Nous sommes heureux d'accueillir, lors de ce conseil d'école, Mme Varinot qui est la nouvelle Adjointe chargée des affaires scolaires, à qui nous souhaitons un bonne prise de fonction qui a démarré avec la gestion de la crise sanitaire.

1. Bilan de l'année scolaire 2019-2020:

Tous les projets pédagogiques n'ont pas été menés à bien cette année.

Le Directeur remercie la Municipalité d'avoir largement contribué à leurs réalisations, notamment sur le plan pécuniaire.

A. Les projets pédagogiques de classe :

I. Projets réalisés :

- **Visite artistique et culturelle :**

Seule la classe de ce2/cm2 a assisté à une représentation du Carré Gaumont cette année : le 5 décembre 2019 « bon débarras »

- **Intervention sur le devoir de mémoire :**

M.GENTIL et Mme BOYENVAL sont intervenus le vendredi 4 octobre afin de présenter aux élèves de cm2, un film sur « Les enfants pendant la guerre ». Les élèves ont participé à la cérémonie commémorative du 11 novembre (celle du 8 mai s'est déroulée en comité restreint). Nous remercions les parents, les élèves et les enseignants pour leur investissement. (un projet pour la rentrée est en cours afin de continuer de sensibiliser les élèves au devoir de mémoire).

Visite du musée du souvenir à Cogolin

- **La liaison école-collège :**

- La réunion de liaison pour les passages en 6^{ème} s'est tenue le lundi 15 juin sur la base du volontariat. Mme Bordet et Mme Delande ont transmis les documents nécessaires pour les passages en 6^{ème} mais personne n'a assisté à la réunion.
- Les élèves de CM2 ont visité le collège V. Hugo le 9 mars et jeudi 12 mars, ils ont pu assister à différents cours et ont déjeuné au restaurant du collège.

- **EPS :**

2 classes se sont rendues à la piscine de Saint-Tropez cette année :

- les CM1 de Mme LAMBERTS en 1^{ère} période
- les CE1 de Mmes Kieffer et Pertuisot n'ont pu réaliser que 3 séances avant le confinement.

La classe de CE2/Cm2 devait réaliser un cycle grimpe/escalade au gymnase de Cavalaire, mais une seule séance a eu lieu (le projet a été financé par la coopérative scolaire et la mairie pour les bus). Nous espérons pouvoir renouveler cette activité l'an prochain sur une autre classe.

- **Activité voile :**

La classe Cm2 de Mme BORDET n'a pas pu effectuer le projet voile cette année.

- **Liaison GS/CP :**

- Echanges entre enseignants sur les évaluations CP, récupération du cahier de culture de la maternelle pour le poursuivre à l'école élémentaire.
- Les CP ne sont pas allés faire le carnaval avec les GS

-Les GS ne sont pas venus déjeuner au restaurant scolaire cette année et n'ont pas visité l'école et la classe de CP.

- **Les projets artistiques :**

-Le projet musique mené par Mme Juliette CARRION, M.Bastie, Mmes Kieffer et Pertuisot sur « La colère de Banshee » avec les classes de CE1 et CE2 est resté en suspend mais les séances se sont poursuivies avec le blog mis en place par Mme Carrion que nous remercions pour son investissement auprès des élèves.

-Le projet musique mené par Mme Juliette Carrion, M.Patej et Mme Lamberts sur « Le voyage d'Oregon » est resté en suspend mais les séances se sont poursuivies avec le blog mis en place par Mme Carrion que nous remercions pour son investissement auprès des élèves.

Nous reparlerons des projets musique dans la partie 4.

- **Défi mathématiques :**

Les élèves de ce2 et de cm1 ont pu participer à distance au concours kangourou des mathématiques 2020 et les élèves de cp et ce1 ont réfléchi en classe sur les énigmes du concours koala.

- **Permis piéton :**

Les élèves de la classe de Ce2 de M.BASTIE n'ont pas passé le permis piéton. Mais nous en ferons la demande auprès de la gendarmerie l'an prochain.

- **Permis internet :**

Tous les élèves de cm2 de l'école ont passé et obtenu leur permis « Usages et dangers d'internet » le vendredi 6 décembre. Nous remercions la Brigade de Prévention de la Délinquance Juvénile de Bandol pour leur intervention.

- **Classes transplantées :**

Les classes de Mme BORDET et de M BASTIE se sont rendues à la montagne du 27 au 31 janvier 2020. Le séjour s'est très bien déroulé et les classes ont vécu une expérience de vie en collectivité très intéressante et inoubliable.

2. Bilan de la classe à la maison et post réouverture

L'école a « fermé ses portes » le vendredi 13 mars au soir. Mais les enseignants de l'école, que je remercie, ont pris le relais dès le lundi matin : certains sur place afin d'assurer la garde des enfants du personnel nécessaire à la gestion de la crise, d'autres à la maison afin d'assurer la classe à la maison. Une rotation a très vite été mise en place, présentiel et distanciel pour l'ensemble de l'équipe, qui a essayé au mieux de répondre aux sollicitations nombreuses des parents, peu importe l'heure ou le jour de la semaine. Je remercie, mes collègues enseignants de l'école, pour le travail effectué pendant cette période de confinement, mais aussi les parents d'élèves qui nous ont toujours soutenus durant toutes ces semaines (que ce soit les parents d'élèves élus et nos parents d'élèves de classe).

Je remercie aussi la Municipalité pour tout ce qui a été mis en œuvre pendant cette période et pour les échanges nombreux et variés que nous avons pu avoir. Certains me diront qu'il y a eu des tensions, et je répondrais que c'est normal, dans cette gestion de crise et cette période compliquée. Mais je pense que nous avons su, dialoguer, échanger nous positionner et agir pour le bien être de tous les élèves mais également des parents qui ont eu besoin de remettre leur enfant à l'école.

La période de classe à la maison a pu être compliquée, entraînant des tensions entre les

parents et les enfants. Un travail régulier et de qualité a pu être envoyé à tous les élèves de l'école. A la rentrée de septembre l'heure sera au bilan, même s'il a déjà commencé avec les élèves qui sont revenus en classe. Sachez que l'ensemble des enseignants de l'école de Gassin seront encore plus attentifs aux besoins et aux aides à apporter à leurs élèves.

Pour les LSU, ceux du 2^{ème} trimestre ont été annulés, pour le 3^{ème} trimestre ils seront rendus d'ici la fin de semaine aux élèves afin que les parents en prennent connaissance.

3. Prévisions de l'organisation pédagogique 2020-2021:

Le Directeur informe que l'école comptera toujours six classes à la rentrée 2020. Une liste de fourniture standard sera en ligne sur le site de la mairie et les classes seront affichées sur le tableau devant l'école le vendredi 28 août 2020.

Comme l'an dernier, afin de respecter les mesures de sécurité données par l'académie, les parents ne pourront pas entrer dans l'enceinte de l'école pour accompagner leur enfant. Nous attendons la note de rentrée du Ministère ainsi que les consignes d'ordre sanitaire pour nous prononcer sur la rentrée de septembre.

L'équipe enseignante sera modifiée l'an prochain, avec les départs de Mme Bricciotti que nous remercions pour le travail effectué pendant cette année passée à Gassin et à qui nous souhaitons une bonne continuation.

Mais également Mmes Kieffer et Pertuisot qui, nous l'espérons, ont réussi et apprécié leur entrée dans le métier et se rappelleront cette année passée à Gassin. Nous leur souhaitons une bonne continuation dans le métier, Mme Pertuisot poursuivant sa carrière à Gassin au sein de l'équipe de la maternelle.

Nous attendons l'enseignant qui remplacera pour la classe de CM1 ainsi que le poste de TRS (1/4 de M.BASTIE).

- Les élèves de l'école se répartissent ainsi par niveau à ce jour, la période de vacances scolaires pouvant nous amener des inscriptions.

Moyenne de **21 .8 élèves/classe**

niveaux	nb d'élèves
CP	35
CE1	19
CE2	21
CM1	34
CM2	22
TOTAL	131

- L'organisation pédagogique des classes pour l'année scolaire 2020-2021 est une prévision à ce jour:

Niveaux	Nb d'élèves
CP A	17
CP B	18
CE1	19
CE2	21
CM1	28
CM1/CM2	6+ 22 (28)
TOTAL	131

L'équipe enseignante, en conseil des maîtres, a pris cette décision de manière à pouvoir alléger les classes du cycle 2. Les élèves de Cp seront donc répartis sur deux Cp en niveau simple.

4. Projets année scolaire :2020-2021

Tous les projets envisagés pour l'année scolaire 2020-2021 sont sous réserve de l'évolution des conditions sanitaires et des mesures qui seront prises d'ici la rentrée de septembre et sous réserve d'acceptation.

- **Les projets artistiques et culturels :**

-Une demande a été faite à l'Inspection pour que les élèves qui ont participé à la création du projet musique sur « La colère de Banshee », puissent poursuivre et réaliser un spectacle avant la fin de l'année civile (courant du mois de décembre).

- Une demande a été faite à l'Inspection pour que les élèves qui ont participé à la création du projet musique « Le voyage d'Oregon » puissent poursuivre et réaliser un spectacle avant la fin de l'année civile (courant du mois de décembre).

Les enseignants, en conseil des maîtres, se transmettront les projets afin qu'ils puissent être finalisés.

- Une demande a été faite à l'Inspection pour une intervention musique durant la période de janvier 2021 à juin 2021 pour les deux classes de CP, la classe de ce1 et la classe de Ce2.

-Des demandes pour des sorties théâtre au Carré Gaumont de Sainte-Maxime seront faites par certaines classes.

- **Les projets EPS :**

-2 classes feront une demande pour la natation à partir de la rentrée sur le créneau inconnu à cette heure.

Les ce1 de Mme Lamberts dès septembre puis les cm1.

-Un projet escalade sera en principe mis en place (à confirmer).

-Nous espérons que la classe de Cm1/Cm2 renouvellera la pratique de l'activité voile au mois de juin prochain (à l'école de Voile de la Moune).

- **Permis piéton :**

Il sera reconduit l'an prochain pour les élèves de ce2 de l'école.

- **Permis vélo :**

La mise en place du permis vélo pour les élèves de cm2 est à l'étude avec les services de la gendarmerie (il était mis en place il y a plusieurs années).

- **Permis internet :**

La demande d'intervention des gendarmes pour les cm2 sur le permis internet sera renouvelée.

- **Classes transplantées :**

-Un projet de classes transplantées est à l'étude pour 2 classes de l'école et le Directeur

souhaiterait savoir si la Municipalité pourra prendre en charge une partie du séjour comme cette année (devis effectué et qui sera transmis à la mairie).

Une liste de bus pour le prévisionnel de l'année 2020/2021 sera transmise à la Municipalité par mail.

5. Sécurité, Locaux, Environnement scolaire :

Le Directeur rappelle que dans le cadre du DUER, le registre « danger grave et imminent » est à la disposition des personnes autorisées à pénétrer dans l'école, quelles que soient leurs fonctions.

Le dernier exercice d'évacuation incendie a été effectué le lundi 10 février 2020.

Les exercices du PPMS ont été réalisés cette année et ils ont permis de valider notre PPMS contre les différents risques (nuage toxique et feu de forêt).

L'exercice du PPMS volet Attentat, n'a pu être réalisé cette année.

6. Travaux :

Une liste de travaux est remise aux services techniques.

Les enseignants de l'école remercient la municipalité pour tout ce qui a été réalisé durant cette année scolaire.

Dans les grands projets, nous avons échangé avec le service animation et en reprenant une demande des parents d'élèves élus lors du 1^{er} CE, nous souhaiterions pouvoir créer un espace parent dans « la salle blanche » à l'entrée de l'école. Afin de pouvoir stocker le matériel de cette pièce, Caroline responsable du service animation souhaiterait pouvoir créer un espace sous le petit préau du fond de la cour qui est inutilisé.

Serait-il possible d'étudier l'achat d'un ou deux vidéo projecteurs interactifs (étude comparative des prix faite par le Directeur, avec de grandes disparités), de manière à équiper deux classes ? Les vidéo projecteurs déjà existants et qui seront remplacés, pourront être récupérés par le service animation et l'école maternelle.

7. Questions diverses :

Avant de terminer ce conseil d'école, l'équipe enseignante se joint à moi, pour remercier Mme Judalet, seule parent d'élève élue qui n'aura plus d'enfant à l'école élémentaire l'an prochain, pour son investissement au sein de l'école durant toutes ces années. Nous souhaitons aussi une bonne continuation à nos élèves qui partiront en 6^{ème} l'an prochain.

Le directeur remercie la Municipalité et ses employés pour leur efficacité et leur disponibilité en ce qui concerne l'école.

La parole est laissée aux différents membres du conseil :

Questions des parents :

- Où en est-on du choix du nom de l'école ? Pour l'instant pas de décision sur ce sujet
- Mise en place d'un outil numérique de communication entre les familles et l'école ?

Le Directeur remercie la Municipalité et ses employés pour leur efficacité et leur disponibilité en ce qui concerne l'école.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à : 19h30.

Le secrétaire :



Le président :

Ecole Élémentaire
8, rue de l'Aire
83580 GASSIN
Tel : 04 56 10 61
Fax : 04 92 56 61 19